

Département
VENDÉE
Arrondissement
Les Sables d'Olonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS

Commune de
SOULLANS

Séance du 27 novembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 26
Date de la convocation du conseil : 21 novembre 2025
Nombre de conseillers présents : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 novembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M., CHOUIN J-F., Mme GUILLET A-D., M. GUITTONNEAU P., Mme THOUZEAU J., MM. GUILBAUD L-M., RELET J-M., CROCHET B., BONNEAU R., LEROY D., BLANDINEAU M., Mmes CHEVRIER B., ROUXEL M., BERTAUD M-F., PAILLER A., MARTINEAU C., BAUDRY K., M. HERCBERG F., Mme ROUSSET C..

Absents : Mme JOLLY F. qui a donné pouvoir M. CHOUIN J-F., M. LIAIGRE T. qui a donné pouvoir à Mme PAILLER A., Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J., Mme JAUFFRIT L. qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C.

Mme DILLET S., M. BERTHOMÉ F., M TESSIER P.

Secrétaire : Mme Karen BAUDRY

2025.94 – Recrutement des agents contractuels pour l'année 2026

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L332-23 ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier pour les postes suivants :

SERVICE	CATEGORIE	FONCTION	TYPE DE CONTRAT	TEMPS DE TRAVAIL	MOIS
TECHNIQUE	C	Adjoint technique	CDD accroissement L332-23_1	1.54h/sem	12
TECHNIQUE	C	Adjoint technique	avenant contrat annuel	25h/sem	5
ADMINISTRATIF	B	Adjoint administratif	CDD accroissement L332-23_1	22,25h/sem	4
ENFANCE JEUNESSE	C	Adjoint d'animation	CDD accroissement L332-23_1	33.31h/sem	12
TECHNIQUE	C	Adjoint technique	CDD saisonnier L.332-23	5.99h/sem	12
ADMINISTRATIF	C	Adjoint administratif	CDD saisonnier L.332-23	24h/sem	3
ENFANCE JEUNESSE	C	adjoint d'animation	CDD saisonnier L.332-23	35h/sem	8
ENFANCE JEUNESSE	C	adjoint d'animation	CDD CEE	FORFAIT	3
SCOLAIRE	C	Adjoint technique	CDD accroissement L332-23_1	30,17h/sem	12
TECHNIQUE	C	Adjoint technique	CDD accroissement L332-23_1	35h/sem	2
TECHNIQUE	C	Adjoint technique	CDD accroissement L332-23_1	35h/sem	12
ENFANCE JEUNESSE	C	Adjoint d'animation	CDD accroissement L332-23_1	32h/sem	12

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **DE VALIDER** la création des postes pour l'année 2026,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer les contrats de recrutements correspondants,
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois ci-dessus créés étaient inscrits au budget, chapitre 012,
- **DE DIRE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

VOTE :

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

